

# L'HISTOIRE DU VINATIER : LA NATURE AU SERVICE DE LA SANTÉ



Plaquette réalisée par la Ferme du Vinatier - Avril 2021.

## Retour sur une histoire singulière...



30 ans après la loi d'assistance aux aliénés de 1838, décrétant que « chaque département est tenu d'avoir un établissement public, spécialement destiné à recevoir des aliénés », le Conseil Général du Rhône décide la création de l'asile d'aliénés de Bron, destiné à recevoir les patients jusque-là placés à l'Antiquaille.

Cent hectares de terrains dont le Mas des Tours sont progressivement acquis pour la reconstruction de l'asile sur la petite commune de Bron, loin de la ville et de la société.



L'architecte départemental Antoine Louvier, chargé du projet, s'inspire des thèses architecturales d'Esquirol, selon lesquelles l'asile a pour but de rassembler, d'isoler, de protéger et de traiter les aliénés.

La chapelle marque la séparation des quartiers hommes et femmes. Pour chaque sexe sont prévus neuf « quartiers de classement, attribués aux différentes catégories de malades : tranquilles et semi-tranquilles, épileptiques, agités etc. ».

Au-delà des bâtiments habités, s'étendent les terres cultivées, la ferme des hommes, la ferme des femmes, les ateliers, granges et porcherie, où peuvent travailler certains malades. L'asile peut ainsi développer une intense activité agricole et vivre en autarcie.

L'établissement ouvre ses portes en 1876 et devient en 1937 l'Hôpital Psychiatrique Départemental du Vinatier : conçu au départ pour 600 malades, des agrandissements s'avèrent rapidement nécessaires.



Au lendemain de la seconde guerre mondiale, un vent d'humanisation souffle sur les hôpitaux psychiatriques. Le Vinatier connaît alors de profondes transformations tant dans le confort et la modernisation des services que dans sa vocation médicale avec notamment l'arrivée des neuroleptiques dans les années 50, le développement des psychothérapies et la professionnalisation des soignants.

Puis, c'est la prise en charge de la maladie mentale qui connaît une grande mutation avec la mise en place du principe de sectorisation, organisant les soins selon l'appartenance géographique et donnant des alternatives à l'hospitalisation, avec notamment l'ouverture progressive en ville de structures de types dispensaires, devenues Centres Médico-Psychologiques. Des Centres de jour, des Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) complètent ce dispositif.

# LE PARC DU VINATIER : UN ÎLOT DE NATURE AU CŒUR DE LA VILLE



**Le parc du Centre Hospitalier Le Vinatier s'étend sur 74 hectares : il est, de par sa superficie, le troisième parc après ceux de la « Tête d'Or » et de « Parilly ».**

Tous les arbres du parc sont répertoriés. Parmi les espèces les plus rares, on observe des ginkgos, mélèzes ou encore thuyas à encens. En 1980, seule la partie Est, proche de l'entrée actuelle, est arborée. De cette époque, nous conservons quelques arbres centenaires présentant un intérêt historique : cèdres du Liban et de l'Atlas, marronniers, séquoias et catalpas. De cette époque aussi, les arbres d'alignement, platanes, érables, tilleuls, dessinent les contours du plan d'origine de l'établissement.

Il faudra attendre 1960 pour qu'une plantation massive d'espèces à croissance rapide ait lieu.

La tradition agreste, à l'origine du site, impliquera la présence de vergers, de vignes et de champs de céréales permettant une relative autonomie de l'asile de Bron, puis de l'hôpital psychiatrique. Il reste encore des traces dans le sud et le nord-est du domaine : des potagers, une pépinière horticole, des serres et quelques arbres fruitiers.

Nous devons la conservation du site au service « Parc et Environnement » de l'établissement qui entretient et traite les arbres. Certaines variétés sont en effet fragilisées, voire détruites par des maladies ou des parasites comme la chenille processionnaire du pin.

## La chapelle

Construite en 1874 par l'architecte Antonin Louvier, la chapelle a été bâtie en forme de croix grecque à 4 branches. Elle possède donc quatre portes d'accès, au nord la porte côté femmes, au sud la porte côté hommes, à l'ouest la porte du personnel et des gens des alentours qui participaient au culte et à l'est, la sacristie. Sur les façades nord et sud, on distingue encore les traces des galeries empruntées par les patients pour rejoindre la chapelle. Les usagers hommes et femmes étaient ainsi séparés, même pendant la messe dominicale.



Centre Hospitalier  
Le Vinatier  
95 Boulevard Pinel  
BP 30039  
69 678 Bron Cedex

PLAN DE MASSE - JANVIER 2021

1. Cèdre bleu (*Cedrus Atlantica*)
2. Magnolia (*Magnolia Grandiflora*)
3. Bosquets, Pin noir d'Autriche (*Pinus Austriaca*)
4. Implantation d'un verger
5. Ginkgo, Arbre aux 40 Ecus (*Ginkgo Biloba*)
6. Chêne Rouge (*Quercus Ruba*)
7. Erable (*Acer*)
8. Copalme d'Amérique (*Liquidambar Styracillua*)
9. Vigne
10. Bosquets :  
Pin noir (*Pinus Nigra*)  
Pin Sylvestre (*Pinus Sylvestris*)  
Pin de Corse (*Pinus Laricio*)
11. Séquoia (*Séquoia Sempervirens*)
12. Hêtre pourpre (*Fagus Purpurea*)
13. Cèdre (*Cedrus Atlantica*)
14. Marronnier (*Aesculus Hippocastnum*)
15. Bosquets : Libocèdre (*Calocèdre*) et Thuya



## Le parc au daims

Les daims, don du Parc de la Tête d'Or en 1965, contribuent à l'originalité du Vinatier. Initialement situé à l'entrée de l'hôpital, en face de l'administration, l'enclos des « biches » fut déplacé en 1986 pour les besoins de la construction du pavillon « Revol ». Lieu de promenade pour les patients et leurs familles, enseignement vivant pour les enfants de la crèche, les « biches », rêve bucolique au cœur de la cité, sont devenues, comme la chapelle, un emblème de l'hôpital.

## Le parc aux chèvres

Le parc aux chèvres a toujours existé. Réserve autrefois aux bovins, il accueillit un lama, puis les chèvres naines présentes aujourd'hui. Lors de vos promenades, vous pourrez apercevoir aussi des lapins, le parc hébergeant une belle colonie de « garennes ».

## Les réservoirs (point panoramique)

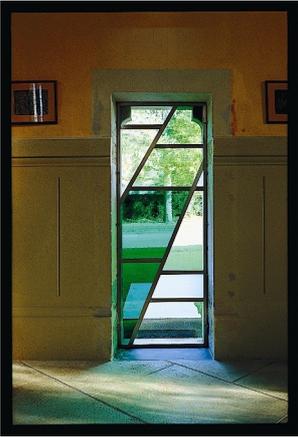
On utilisait autrefois un réservoir d'une profondeur de 30 mètres pour répondre aux besoins de l'asile. Rapidement devenu insuffisant, un nouveau puits, plus profond, fut creusé à proximité de la colline dominant l'hôpital. D'une capacité de 2 000m<sup>3</sup> d'eau, ce réservoir garantissait une eau fraîche en été et empêchait le gel l'hiver. Il fut abandonné lors du raccordement de la compagnie des eaux, permettant ainsi de desservir l'ensemble de l'établissement.

## Le tertre

Ce bosquet est intéressant par sa valeur symbolique. En effet, le tertre a été aménagé avec la terre creusée par les patients pour la construction des « sauts de loup », fossés encerclant l'établissement depuis son origine en 1876. Il en reste un vestige partiellement modifié.

Autrefois, le muret s'élevait sur 4 mètres de haut et était bordé de 2 fossés de 2 mètres de profondeur. Conçue pour permettre aux usagers de profiter en toute plénitude de la campagne environnante, tout en diminuant l'impression d'enfermement et les risques d'évasion, cette muraille n'en reste pas moins un des symboles de l'emprisonnement. Elle a été progressivement supprimée ou comblée à partir des années 50.

# SCULPTURES ET POINTS D'INTÉRÊT AU SEIN DU PARC



## *Les quatre portes-vitrail de la chapelle*

Imaginées par l'architecte Jean-Louis Bouchard et le sculpteur Vincent Girard, ces quatre portes-vitrail ont été installées dans la chapelle en 2001. Il s'agit de l'un des premiers projets portés par la Ferme du Vinatier dans le cadre du programme Culture et Santé.

Chaque porte-vitrail a une couleur et une signification spécifique : la porte bleue représente le levant, la verte représente le chemin, la jaune représente le couchant et la porte rouge représente la résurrection.

## *Bas relief « Le Temps »*

Cette œuvre a été réalisée dans l'atelier sculpture d'Art thérapie par l'Hôpital de Jour de l'U.C.P.B avec l'aide de l'atelier maçonnerie. Elle a été inaugurée le 25 février 1999.

Trois ordres du temps ont été pris en compte: l'ordre naturel évoqué par la présence des astres et de la mer; l'ordre mécanique du temps réglé par les machines est symbolisé dans la suite des rouages ; l'ordre du temps posant les dimensions de l'existence.



## *Les Vestiges du Mas des Tours*

Au sein du parc aux chèvres (celui situé proche de l'Avenue Franklin Roosevelt) se trouve des éléments architecturaux, issus de l'ancien portail d'entrée du domaine du Mas des Tours. Aujourd'hui, ils servent de terrain de jeux aux chèvres naines et alpines.

## *Bas relief de Chorel*

Jean-Louis Chorel est né à Lyon en 1875. Elève de l'école des Beaux-Arts de Lyon, puis de Louis Barrias et Jules Cautan à Paris, il reçut une mention honorable en 1903 et une troisième médaille en 1907.

Cette œuvre fut donnée à l'hôpital en 1938.



## *Sculpture de la biche dans la cour de la Ferme*

Cette œuvre en grillage de Cédric Le Borgne accueille les visiteurs de la Ferme du Vinatier. Elle a été réalisée en écho à une résidence de son créateur sur le site en 2009, dans le cadre d'un projet Culture et Santé de la Ferme du Vinatier, durant laquelle l'artiste a proposé des ateliers et une exposition.